

Prévention sécurité : aides municipales

Lutter contre les vols de véhicule, prévenir les cambriolages... À l'aide de différents dispositifs, la Municipalité vous aide à protéger vos biens.

Faire une demande de prime municipale

Dans un délai de 6 mois après l'achat d'un antivol, vous devez constituer un dossier comprenant :

- Le formulaire de demande de prime rempli (téléchargeable ou à retirer en mairie)
- La facture acquittée de l'antivol
- Une copie du certificat d'immatriculation
- Un justificatif de domicile
- Un RIB au nom du demandeur

Le montant de la prime, plafonnée à 50€, correspond à la moitié du coût de l'équipement. Deux demandes par foyer peuvent être formulées.

Accompagnement et aides financières

Lutter contre les vols de voiture

La Ville octroie une prime aux Madeleinois désireux d'acquérir un antivol mécanique tels que :

- Antivol volant
- Antivol levier de vitesse
- Antivol pédale-volant
- Antivol frein à main

Le marquage chimique

Des kits de marquage à prix coûtant (25€) sont proposés. Ce dispositif permet d'identifier l'origine de la propriété d'un objet et de relier l'auteur du délit. Le produit est invisible, inodore, incolore et se détecte en utilisant une lampe UV. Il contient une solution chimique qui joue le rôle de « traceur » : chaque kit possède un code unique de marquage.

Opération tranquillité vacances

À votre demande, les services de police peuvent surveiller votre domicile ou votre commerce lors de vos départs en vacances.

Comment en bénéficier ?

Gratuit, le service OTV est proposé toute l'année, pour les absences de plus de 7 jours consécutifs. Deux jours au moins avant votre départ :

- Télécharger le formulaire Opération Tranquillité Vacances et déposez-le au poste de police
- Obtenez le formulaire d'inscription directement au poste de police

Attention, si vous anticipez votre retour, n'oubliez pas de prévenir la police municipale !

Police Municipale

63 rue du Président Georges Pompidou
59110 La Madeleine
France

[03 20 74 17 25](tel:0320741725)

Horaires : Lundi - Vendredi : 8h15 - 12h / 13h30-17h

police-municipale@ville-lamadeleine.fr

À télécharger

Fichier

[Formulaire de demande de prime antivol \(.pdf - 110.18 Ko\)](#)

Fichier

[Formulaire de demande Opération Tranquilité Vacances \(.pdf - 172.04 Ko\)](#)

Fichier

[Règlement général d'attribution des aides financières aux particuliers \(.pdf - 113.42 Ko\)](#)